

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 19 octobre 1951.-

N ° 2730/SEC.

Objet :

Indemnité kilométrique.
N° Police.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de me faire connaître sitôt possible le n° de la police d'assurance de ma moto.-

Ce renseignement a été demandé par moi par télégramme n° 129 du 15.10.51, parce que suite à la lettre n° I535/AIMO Usumbura du 4.1.0.51 il me faut ajouter la nature de l'assurance à ma demande d'indemnité kilométrique.-

Veillez recevoir, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.-

L'Agent Territorial,
HOEYBERGHS, F.,

AGENCE POLI

à

U S U M B U R A.-
